



HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

Procès-Verbal du conseil municipal
Séance du mercredi 24 mai 2023

1

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents (13) : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Fabienne BIANCHI, Sandra BONNET, Christine LAZARINI, Florent LONGIS, Christiane MAURIN, Alice PRUD'HOMME, Rémi ROUX

Pouvoirs (3) : Guillaume PONCET qui donne procuration à Sandrine REYMOND, Maxime RANCON qui donne procuration à Christiane MAURIN, Éric RIPPERT qui donne procuration à Alice PRUD'HOMME.

Etaient absents excusés (4) : Marie-Noëlle DISDIER, Guillaume PONCET, Maxime RANCON, Éric RIPPERT.

Etaient absents (2) : Abdellah HADDOUCH, Carole ROBERT.

Le quorum étant atteint (*au moins la moitié des membres en exercice est présente*), Monsieur le maire ouvre donc la séance à 20 H 37.

I. Désignation du secrétaire de séance

Rémi ROUX est désigné secrétaire de séance.

***II. Approbation des procès-verbaux des séances du 16 mars et
du 20 avril 2023***

⇒ **Approuvés à l'unanimité.**

III. Compte-rendu des réunions

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 20 avril et le 24 mai 2023.

21 avril 2023 : Dans le cadre de l'action culturelle interbibliothèques « Eau précieuse, eau furieuse » : inauguration de l'exposition sur les inondations en Vallouise. Rapporteur : Florent LONGIS

L'implication de la bibliothèque de Vallouise-Pelvoux dans ce projet est à souligner et l'inauguration a été un beau moment partagé. Une interrogation porte sur l'utilisation du logo des 50 ans du Parc National des Écrins sur les affiches annonçant cet évènement, le PNE a-t-il été financeur du projet ? A ce jour la question reste posée.

27 avril 2023 : Entretien avec Monsieur Jean-Yves MUDRY (Directeur) sur les actions menées par le SOLIHA Alpes du Sud. Rapporteur : Alain SANCHEZ

M MUDRY a présenté les possibilités d'aides du SOLIHA pour les rénovations énergétiques des bâtiments, ainsi que des actions diverses de SOLIHA en ce qui concerne l'habitat. Il est rappelé qu'une permanence a lieu chaque 4^{ème} jeudi du mois à France Service pour aider les administrés dans les recherches de financement pour des rénovations énergétiques.

27 avril 2023 : Commission Urbanisme. Rapporteur : Serge THIVOLLE

8 dossiers au total ont été examinés par les membres de la commission, concernant les parcelles D 3886 (Z.A. Les Sablonnières), B 748 (en zone naturelle, à proximité des Clausas), D 920 (rue de la Croix) pour un problème de dénomination et D 875 sur le même secteur, F 97 et F 98 (Saint-Anne), E 2041 (bâtiment de l'ancienne Trésorerie), E 2028 (en zone agricole, rue des Vaudois), et D 58 (La Grand Sagne).

28 avril 2023 : Déjeuner avec Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et remise en main propre du dossier de la Haute École du Bois et de la Forêt. Rapporteur : Alain SANCHEZ

Ce déjeuner était organisé dans le cadre de la tenue du salon de l'élevage à Gap. Alain SANCHEZ et Joël GIRAUD ont pu remettre officiellement au Ministre le dossier de la Haute École du Bois et de la Forêt.

29 et 30 avril 2023 : Accueil de la commune italienne jumelle d'Inverso Pinasca. Rapporteur : Alain SANCHEZ

Le samedi nos homologues italiens ont offert un beau concert à l'église Saint-Apollinaire, et visité la mine d'argent. Le dimanche un repas « saucisse de chou » a été préparé par la Confrérie des Fines Gueules de la Saucisse de chou et Alain SANCHEZ remercie l'ensemble des élus et bénévoles ayant contribué à la réussite de cet accueil. Accueil qui reste à améliorer sur certains points, d'ores et déjà notés pour l'an prochain.

30 avril 2023 : 78^{ème} cérémonie commémorative du souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Rapporteur : Alain SANCHEZ

La cérémonie s'est bien déroulée. Quelques points à améliorer ont été notés et un travail sur le protocole à définir en amont de chaque cérémonie sera mené en ce sens.

2 mai 2023 : Visioconférence avec le bureau d'études « Auddicé », sur le projet d'études relatif à la Maison Planche. Rapporteur : Alain SANCHEZ

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », une étude sur le devenir de la Maison Planche a été financée à 100 %. Après être venu sur site, le bureau d'études a fait deux propositions : réaliser des logements étudiants (75 chambres et salles communes), ou des appartements (22 en tout, du T1 au T3). La seconde a été retenue, car elle permettrait de loger des saisonniers et quelques autres familles (couples ou couples avec un enfant). Le bureau d'études continue son travail en ce sens et une prochaine réunion est prévue en juin, puis en juillet. Il est précisé que le pressoir (Monument Historique) ne fait pas partie de la Maison Planche et qu'une recherche de propriétaire est en cours, et que l'usage/la transformation des sous-sols fait partie de l'étude (garage à vélos, caves pour les logements...).

Alice PRUD'HOMME demande pourquoi l'éventualité de création de logements étudiants a été écartée. Christiane MAURIN précise que le logement étudiant peut être complémentaire du logement saisonnier, en plus des logements pour les familles. Rémi ROUX indique qu'il est nécessaire de favoriser le logement à l'année pour que des familles puissent s'installer à L'Argentière. Alain SANCHEZ rappelle que 250 logements étudiants sont prévus dans le projet de la HEBF, qui seront à compléter par ceux proposés par la commune de L'Argentière et toutes celles qui rayonnent autour.

4 mai 2023 : Réunion de la zone sud-est du label « Village Étape ». Rapporteur : Christine LAZARINI

En préambule il est rappelé que, situé à moins de 5 km ou à moins de 5 min de la sortie de l'axe routier, le Village étape ne dépasse pas 5 000 habitants et s'attache à conserver son caractère de village. Le Village étape est un label d'État, géré par le Ministère de la transition écologique.

Cette réunion avait lieu à Saint-Bonnet en Champsaur, labellisé l'an dernier. Étaient présents les villages étapes de Chorges, La Mure, Moûtiers, Saint-Bonnet et L'Argentière, et 3 personnes de la Fédération Nationale qui, le matin, ont présenté les orientations stratégiques de la fédération. L'après-midi a été consacré à une visite touristique de la commune d'accueil, réalisée par une guide conférencière de la communauté de communes. *Il est à noter que* le 19 mai, le Président de la Fédération, de passage dans la région, a souhaité visiter la commune et qu'il a pu être accueilli par trois élus sur une demi-journée.

4 mai 2023 : Réunion publique de présentation des travaux liés à la construction d'une microcentrale dans le vallon du Fournel. Rapporteur : Alain SANCHEZ

M. Frank ADISSON, directeur des Forces du Fournel, a fait cette présentation. L'accès au vallon sera possible du 14 juillet au 15 août pour les randonneurs, touristes de passage qui souhaitent le découvrir.

5 mai 2023 : Commissions *Jeunesse et Affaires sociales*. Rapporteur : Carine QUILICI

Il s'agissait de sélectionner les candidats retenus pour l'opération « Coup de pouce au permis de conduire ». Il est rappelé que le CCAS finance cette opération pour 4 dossiers, et qu'une enveloppe du Conseil Départemental permet de traiter 2 dossiers supplémentaires, soit 6 en tout (8 dossiers avaient été transmis au service administratif, ce qui témoigne de l'intérêt des jeunes argentiérois pour ce dispositif).

8 mai 2023 : Cérémonies commémoratives. Rapporteur : Alain SANCHEZ

Même constat que celui formulé pour la cérémonie du 30 avril.

9 mai 2023 : Commission du *Personnel communal*. Rapporteur : Alain SANCHEZ

La commission s'est réunie afin d'examiner les candidatures aux emplois saisonniers. 4 personnes ont été retenues, toutes pour renforcer l'équipe des services techniques municipaux, 1 en juin, 2 en juillet et 1 en août).

10 mai 2023 : Assemblée Générale de l'association *Arnica Montana*. Rapporteur : Florent LONGIS

L'association, vieillissante, est inquiète pour son avenir. Elle remercie la commune pour la subvention attribuée chaque année et continue à proposer 2 conférences annuelles sur notre territoire.

10, 11 et 12 mai : Congrès annuel de l'association « *Les Plus Beaux Détours de France* ». Rapporteur : Christine LAZARINI

Le Congrès a débuté par l'assemblée générale au cours de laquelle le Président a présenté les résultats d'un sondage commandé à Harris Interactive et portant sur « les pratiques et les perceptions des Français concernant le tourisme dans les villes de 2 000 à 20 000 habitants ». Les congressistes ont ainsi été heureux d'apprendre que 94% des Français ont une bonne image de ces petites villes, considérées comme « jolies, agréables, historiques, attractives » et où ils aiment se rendre pour se balader, en admirer le patrimoine ou en découvrir la gastronomie. Des résultats instructifs pour convaincre encore plus de touristes à faire le détour par ces 108 plus belles petites villes de France.

Puis le congrès s'est poursuivi par :

- Le jeudi : participation à 2 ateliers : « Les nouveaux métiers de l'office du tourisme » et « les financements des projets touristiques » ainsi qu'une visite de Moret l'après-midi,
- Le vendredi : comptes-rendus des ateliers et bourse d'échanges.

Le prochain Congrès est prévu à Mende.

12 mai 2023 : Réunion de concertation des territoires pour l'élaboration de la stratégie numérique 2024-2028 de la Région Sud. Rapporteur : Alain SANCHEZ

La Région SUD PACA a l'objectif de devenir la 1^{ère} Région SMART, la plus connectée de France, par : le développement de la fibre, la mise en service de divers outils (bases de données sur tous les secteurs de la vie publique), et le développement des entreprises numériques.

12 mai 2023 : Assemblée Générale de l'ASA de La Bessée. Rapporteur : Carine QUILICI

Le constat est optimiste car grâce au travail administratif fastidieux de 6 personnes, le rôle a pu être appelé cette année, ce qui permet d'envisager quelques travaux autres que ceux nécessitant de la bonne volonté et des bras. Les propriétaires sont venus en nombre aux corvées, et 2 personnes supplémentaires se joignent au bureau afin de soulager les 6 très engagées depuis plus d'un an. La commune a été remerciée pour son soutien également. Le 17 juin aura lieu la journée des canaux, prévoyant une petite marche le long du canal porteur, puis un apéritif suivi d'un repas tiré du sac.

Alain SANCHEZ prend la parole afin de remercier les 3 ASA pour leur travail considérable (et bénévole) qui permet à la commune d'avoir accès à la ressource en eau pour les jardins, ce qui est très important et préserve la ressource en eau potable.

14 mai 2023 : Tournoi de judo. Rapporteur : Alain SANCHEZ

Ce tournoi a réuni de nombreux participants et les bénévoles sont remerciés pour la réalisation de cet événement qui, pour sa 7^{ème} édition, est une réelle réussite. Une centaine d'enfants licenciés étaient présents.

16 mai 2023 : Le café des collectivi-thés forestières (temps d'échanges proposé par les Communes Forestières des Hautes-Alpes, autour de la forêt et du bois). Rapporteur : Sandrine REYMOND

La première édition avait eu lieu sur la commune l'an dernier. Cette rencontre permet aux élus des différentes collectivités d'échanger sur tous les projets relatifs au bois et à la forêt : régénération, sylvopastoralisme, effets des changements climatiques, modes de certification du bois, PEFC et label Bois des Alpes, et réseaux de chaleur.

16 mai 2023 : Journée participative pour l'élaboration du Schéma de développement de la lecture publique, proposée par la Bibliothèque Départementale. Rapporteur : Florent LONGIS

En matinée un bilan du dernier état des lieux a été présenté, puis des ateliers de réflexion/prospective ont été constitués l'après-midi. Un appel est lancé suite au constat de la très faible représentation masculine dans l'ensemble des participants !

16 mai 2023 : Commission Animations. Rapporteur : Carine QUILICI

Animations à venir : 10 juin inauguration de la plateforme de kayak cross qui marque le lancement de la saison des compétitions au stade d'eau vive, 25 juin moment de convivialité entre élus et agents de la collectivité, le 14 juillet festivités nationales et ouverture du Salon du Livre qui se tiendra sur 3 jours, du 17 au 22 juillet le Tout à Blocs, et premier salon du modélisme le 26 août (détail des diverses autres animations à retrouver chaque mois sur l'ABC Info).

Florent LONGIS prend la parole pour préciser les prochaines animations prévues à la bibliothèque en juin (notamment concert de 19h à 20h30 tous les vendredis).

19, 20 et 21 mai 2023 : Trail de la Haute-Durance. Rapporteur : François ROTH

Le vendredi 19 mai, la première épreuve du challenge des mineurs a rassemblé une trentaine de participants, le samedi 20 mai les 3 parcours de trail de 31 km, 13 km (2^{ème} épreuve du challenge des mineurs) et 7 km ont eu lieu et le dimanche 21 mai était organisée la montée sèche « Patrick VIGNE » (3^{ème} et dernière épreuve du challenge).

Ce challenge a été très apprécié, et l'ensemble du weekend a réuni de nombreux participants (plus de 230 au total sur les 4 épreuves), d'organisateurs et de bénévoles ici vivement remerciés. Plusieurs récompenses ont été remises, et il est à noter la présence de coureurs émérites à cet évènement (vice-champion du monde), du club d'athlétisme de Martigues. C'était également une très bonne idée de proposer des repas à base de produits locaux.

Alain SANCHEZ prend la parole pour féliciter les deux élues qui ont concouru au parcours de trail.

Christiane MAURIN prend la parole pour souligner l'émergence de ce trail argentiérois qui compte de plus en plus dans le milieu sportif et favorise l'attrait touristique de la commune.

22 mai 2023 : Lancement de « La Durance à Vélo ». Rapporteur : Alain SANCHEZ

Ce parcours va permettre de se déplacer des « sources » de la Durance (secteur de Briançon) jusqu'à Sisteron en traversant tout le département, et même au-delà (Avignon). La traversée du département est proposée sur une durée de 5 jours, par étapes et avec possibilité de portions faites en train pour les étapes comprenant des dénivelés conséquents. Cette opération a été menée par le Département et l'ADDET en concertation avec tous les Offices de Tourisme des Hautes-Alpes.

22 mai 2023 : Conseil Municipal Jeunes. Rapporteur : Christine LAZARINI

Benjamin et Thierry (services techniques municipaux) sont là pour donner des explications aux enfants concernant la mise en place des jardinières et le choix des espèces :

- Nombre et choix des jardinières : les enfants optent pour 2 jardinières en béton. (1m50 X 1m, 50 cm de profondeur).
- Emplacement : une au château vers la fontaine. Les enfants souhaitent mettre la deuxième à la maison de retraite. Ils vont prendre contact pour savoir s'ils pourront avoir accès à l'eau.
- Choix des espèces : des espèces compatibles ayant le même besoin en eau (thym, romarin, sauge, persil, tomates cerises, petits piments, cornichons).

Ce sont les enfants qui s'en occuperont (arrosage, désherbage). Après l'installation ils se répartiront les tâches. Il faudra communiquer pour informer la population de ces installations.

23 mai : Commission Agriculture / Alpagnes / Forêts / Troupeaux / Canaux / Vallée du Fournel. Rapporteur : Sandrine REYMOND

La commission s'est réunie pour travailler sur la révision des conventions de mise à disposition des terrains communaux (alpagnes) aux agriculteurs locaux. Madame SANNA Sophie, agent communal, a été remerciée pour le travail effectué en amont de cette réunion.

Un prochain point épineux à traiter est celui des chiens de protection : une rencontre est donc prévue avec les agriculteurs prochainement.

23 mai 2023 : « Violences ordinaires » : soirée d'échanges entre les professionnels organisée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Rapporteur : Carine QUILICI

Thématique de la soirée : comment et quand réagir quand on est face à de tels faits ? Une table ronde réunissait 6 professionnelles (1 gendarme, 1 déléguée 05 du droit de la femme, 1 psychologue clinicienne, 1 sage-femme, 1 médecin référent « protection de l'enfance », et 1 médecin généraliste) et le constat est unanime sur le manque d'outils permettant d'accueillir et d'orienter les victimes de ces violences (il a été essentiellement question des violences intrafamiliales, faites aux femmes). Un questionnaire est en cours de traitement et il est rappelé que n'importe qui peut signaler un fait de violence, ce n'est pas réservé aux professionnels de santé. De la documentation sera laissée à l'accueil de la mairie et très certainement diffusée dans le prochain numéro de mine d'infos.

Florent LONGIS prend la parole pour signaler que, là encore, les participants masculins étaient fort peu nombreux...

A l'issue de ces nombreux exposés :

Alice PRUD'HOMME prend la parole pour évoquer la remise des prix des éco-défis qui a eu lieu le lundi 22 mai et au cours de laquelle de nombreuses entreprises de la commune ont été labellisées. Elle tient à les féliciter et les remercier pour leur engagement courageux en faveur de la transition énergétique.

Florent LONGIS prend la parole pour exprimer son souhait d'être contacté, en tant que référent « Tourisme », en des occasions comme celle de la visite du Président de la Fédération des Villages Étapes. Il sollicite également la réalisation d'une réunion de bilan sur ce label avec l'ensemble des socio-professionnels qui avaient été contactés pour la mise en route du label sur la commune en 2019 avant de penser à son prochain renouvellement.

IV. Délibérations approuvées à l'unanimité.

1. Approbation du nouveau règlement du marché hebdomadaire.

La commune de l'Argentière La Bessée dispose d'un marché hebdomadaire dont un règlement avait été établi en février 2022.

Il est nécessaire de le faire évoluer eu égard :

- A la mise en place, par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, d'une redevance spéciale relative à la prise en charge des déchets issus des marchés organisés par les communes, dont le montant est de 1 € par emplacement et par marché.

- Au besoin de mise en adéquation du règlement par rapport à la législation en vigueur, notamment :

- L'obligation faite aux communes de solliciter l'avis préalable des organisations professionnelles intéressés pour toute création, transfert, ou suppression du marché conformément à l'article L2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. La commune a obtenu leur avis le 02 mai 2023 et a intégré les éléments réglementaires en vigueur.
- La nécessité de détailler certains articles, en particulier ceux relatifs aux emplacements (nature et règles d'attribution), aux documents professionnels exigés, la liste de ce qui est autorisé ou non à la vente et les sanctions encourues en cas de non-respect, ainsi que les autorisations à apposer les mentions spécifiques sur écriteau (« producteur », « producteur bio », « vêtement d'occasion »).

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

2. Cotisations communales 2023.

Le budget 2023 de la commune a été voté par opérations en investissement, et par chapitres en section de fonctionnement.

Les détails de la section de fonctionnement ont été vus lors de la commission des finances du 15 mars 2023, dont la prévision budgétaire relative aux cotisations communales 2023.

La liste des cotisations au titre de l'année 2023 soumises au vote du conseil :

Structures	Montant de la cotisation pour l'année 2023
BUDGET COMMUNAL	
Association des Maires des Hautes-Alpes (AMF 05)	918,82 €
Association des maires ruraux des Hautes-Alpes (AMR05)	250,00 €
Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM)	476,72 €
Association des Communes Forestières des Hautes-Alpes	550,00 €
France Bois Forêt	542,00 €
PEFC PACA (Programme de reconnaissance des certifications forestières)	230,00 €



CAUE 05 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement des Hautes-Alpes)	200,00 €
ADIL 05 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)	840,00 €
FSL 05 (Fonds de Solidarité pour le Logement)	946,00 €
Fondation du Patrimoine	160,00 €
Association Réseau Nature Science Environnement	200,00 €
Association Prévention Routière (Ville Prudente)	450,00 €
Village étape	3 346,56 €
Les Plus Beaux Détours de France	3 800,00 €
Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs (CYPRES)	185,00 €
Total budget communal	13 095,10 €
BUDGET EAU	
IT05	1 520,00 €
Total budget eau	1 520,00 €

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

Questions diverses :

- **Alice PRUD'HOMME** rappelle que l'opération « commune propre » a lieu le samedi 3 juin et invite le maximum de personnes à y participer (rendez-vous à 9h devant la mairie).
- **Florent LONGIS** prend la parole au sujet des cotisations communales qui viennent d'être votées. Il constate que sur un total d'environ 13 000 €, environ 7 000 € vont à 2 labels (« Village Etape » et « Les plus beaux détours de France »). Il précise que cette année il a voté cette délibération dans son intégralité, mais que l'année prochaine s'il n'y a pas une réelle réflexion sur le bénéfice de ces labels avant de s'engager une nouvelle année, son vote sera contre.

Les délibérations étant prises et les questions diverses posées, la séance est levée à 22 H 07.

Le Secrétaire de séance Monsieur Rémi ROUX 	Le Maire Monsieur Alain SABBENTIERE-LE-BESSEE 
PV signé le 1 ^{er} juin 2023	PV publié le 1 ^{er} juin 2023